



Rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds

pour l'exercice clos le 31 décembre 2020

Tous les chiffres sont en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds contient les faits saillants financiers, mais n'inclut pas les états financiers annuels du fonds de placement. Vous pouvez obtenir un exemplaire des états financiers annuels sur demande et sans frais, en composant le 1-888-357-8777, en nous écrivant à la Banque CIBC, Brookfield Place, 161 Bay Street, 22nd floor, Toronto (Ontario) M5J 2S1, ou en consultant notre site Web à l'adresse www.cibc.com/fondsmutuels ou le site SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

Les porteurs de parts peuvent également obtenir de cette façon le rapport financier intermédiaire, les politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle sur le portefeuille.

Analyse du rendement du fonds par la direction

Objectif et stratégies de placement

Objectif de placement : Le Fonds commun d'actions canadiennes Impérial (désigné le *Fonds*) cherche à procurer une croissance à long terme au moyen de la plus-value du capital, en investissant principalement dans des titres de participation d'émetteurs canadiens, y compris des actions privilégiées, des bons de souscription, des titres convertibles en titres de participation et d'autres titres assimilables à des actions ordinaires.

Stratégies de placement : Le Fonds investit principalement dans des sociétés canadiennes à petite, moyenne et grande capitalisation de première qualité et dans des fonds négociés en Bourse (*FNB*) en vue d'atteindre ses objectifs de placement et utilise une combinaison de styles de placement, qui peut comprendre les stratégies de croissance, les stratégies orientées vers la valeur et les stratégies de base dans le cadre de ses décisions de placement.

Risque

Le Fonds est un fonds d'actions canadiennes qui s'adresse aux investisseurs ayant un horizon de placement de moyen à long terme et pouvant tolérer un risque de placement modéré.

Pour la période close le 31 décembre 2020, le niveau de risque global du Fonds est resté identique à celui mentionné dans son prospectus simplifié.

Résultats d'exploitation

Gestion d'actifs CIBC inc. (désigné *GACI* ou le *conseiller en valeurs*), Connor, Clark & Lunn Investment Management Limited (désigné *CC&L*) et Foyston, Gordon & Payne Inc. (désigné *FGP*) fournissent au Fonds des conseils en placement et des services de gestion de placements. La stratégie de placement et le pourcentage du portefeuille attribué à *GACI* et à ces sous-conseillers en valeurs sont présentés ci-dessous. La répartition du portefeuille peut changer de temps à autre.

- *GACI* – actions canadiennes de base, environ 70 % (depuis le 1^{er} septembre 2020)

- *CC&L* – actions canadiennes de croissance, environ 30 %
- *GACI* – actions canadiennes de valeur, environ 30 % (jusqu'au 31 août 2020)
- *GACI* – actions canadiennes de base optimisées, environ 30 % (jusqu'au 31 août 2020)
- *CC&L* – actions canadiennes de croissance à prix raisonnable, environ 5 % (jusqu'au 31 août 2020)
- *FGP* – actions canadiennes de valeur traditionnelle, environ 5 % (jusqu'au 31 août 2020)

Le commentaire qui suit présente un sommaire des résultats d'exploitation pour la période close le 31 décembre 2020. Tous les montants sont en milliers de dollars, sauf indication contraire.

La valeur liquidative du Fonds est passée de 3 520 225 \$ au 31 décembre 2019 à 3 819 540 \$ au 31 décembre 2020, en hausse de 9 % pour la période. La hausse globale de la valeur liquidative découle des ventes nettes de 120 855 \$ qui incluaient des achats de 268 909 \$ attribuables au rééquilibrage d'un portefeuille qui détient des parts du Fonds, et du rendement positif des placements.

Les parts de catégorie A du Fonds ont dégagé un rendement de 3,9 % pour la période, contre 5,6 % pour son indice de référence principal, soit l'indice composé S&P/TSX (désigné l'*indice de référence*). Le rendement du Fonds tient compte des frais et des charges, ce qui n'est pas le cas de celui de l'indice de référence.

L'économie canadienne est entrée en récession au deuxième trimestre 2020, les mesures de confinement prises en réponse à la pandémie de COVID-19 ayant considérablement entravé l'activité économique à la fin du mois de mars. Le produit intérieur brut (désigné le *PIB*) du Canada a chuté à un rythme record au deuxième trimestre. Grâce à l'assouplissement des restrictions imposées par la santé publique, l'économie canadienne a crû plus rapidement que jamais au troisième trimestre. Toutefois, le PIB s'est de nouveau contracté au Canada en octobre; les cas d'infection à la COVID-19 ont continué de

grimper au Canada et les gouvernements ont imposé de nouvelles mesures de confinement.

En réponse à la dégradation considérable des conditions économiques, en mars, la Banque du Canada a réduit à trois reprises son taux d'intérêt, de 50 points de base chaque fois. Cela a entraîné la baisse du taux d'intérêt à un jour de la Banque du Canada qui est passé à 0,25 %. La Banque du Canada prévoit maintenir ce taux au moins pendant quelques années, jusqu'à ce que son taux d'inflation cible soit atteint.

Le ralentissement économique du printemps a fait chuter la demande de produits de base, ce qui, combiné à une offre excédentaire, a entraîné les prix du pétrole brut en territoire négatif pendant une brève période, avant de connaître une reprise pendant le reste de l'année. Le cours de l'or a atteint des sommets.

Après avoir dégringolé en mars, les marchés boursiers canadiens ont légèrement rebondi à la fin de la période. Les nouvelles positives concernant les vaccins en novembre ont fait naître l'espoir que la pandémie prenne fin et que l'économie redémarre, et les investisseurs se sont tournés de nouveau vers les secteurs cycliques qui avaient fait l'objet d'une liquidation massive au début de la période. Dans l'ensemble, les secteurs des technologies de l'information et des matériaux étaient en tête de peloton, tandis que le rendement des secteurs de l'énergie et des soins de santé a reculé.

Dans la composante actions canadiennes de base (depuis le 1^{er} septembre), une surpondération modérée dans les actions aurifères, notamment une position dans la Société aurifère Barrick, a nui au rendement, car les attentes à l'égard de la reprise économique ont ralenti le redressement antérieur de l'or. Une légère surpondération dans les titres du secteur de l'immobilier a également pesé sur le rendement, ce secteur étant confronté à des retards dans la perception des loyers en raison de la pandémie. Une sous-pondération modérée dans les titres du secteur de l'énergie et la sous-pondération dans le titre de Suncor Énergie Inc. ont entravé le rendement, car la réduction de l'offre et les attentes à l'égard de la reprise économique ont amené le secteur à se redresser. Parmi les autres facteurs ayant nui au rendement figure la surpondération d'Air Canada, dont les revenus ont diminué en raison des restrictions imposées par les gouvernements sur les voyages.

Une légère surpondération dans les titres du secteur des services publics, surtout l'énergie renouvelable, a favorisé le rendement de la composante actions canadiennes de base (depuis le 1^{er} septembre). Les positions dans le secteur de l'énergie renouvelable, telles que Northland Power Inc. et Algonquin Power & Utilities Corp., ont inscrit un rendement supérieur en raison de l'attention mondiale portée aux changements climatiques et au possible abandon des combustibles fossiles. Une légère surpondération dans le secteur des services financiers a également profité au rendement, le soutien budgétaire du gouvernement ayant permis d'atténuer le risque de crédit dans ce secteur. Parmi les autres artisans du rendement, notons la surpondération dans les titres de Dye & Durham Ltd. et de First Quantum Minerals Ltd. Dye & Durham a conclu plusieurs acquisitions très relatives et transformatrices. First Quantum a tiré parti de la hausse des prix du cuivre.

GACI a accru et diversifié la pondération de la composante actions canadiennes de base dans le secteur de l'énergie, les prix des produits de base s'étant redressés, en ajoutant de nouvelles positions dans AltaGas Ltd., MEG Energy Corp. et Tourmaline Oil Corp. GACI a également ouvert des positions dans des titres qui, selon elle, sont bien positionnés pour la reprise économique. Boyd Group Services Inc. devrait bénéficier d'une demande accrue de réparation automobile alors que les gens reprennent le volant. BRP Group Inc. devrait profiter de l'intérêt pour les loisirs à domicile. GACI s'attend à ce que Martinrea International Inc. tire parti d'une augmentation des ventes de voitures en raison des faibles taux d'intérêt, des économies élevées réalisées pendant la pandémie et de l'abandon des transports en commun.

Les titres de la composante actions canadiennes de base dans le FPI d'immeubles résidentiels canadien ont été éliminées compte tenu des pressions à la baisse exercées sur les loyers pendant la pandémie. La position dans Home Capital Group Inc. a été réduite, car la société est fortement exposée à l'immigration, qui a été freinée par la pandémie. GACI a réduit les positions de la composante dans des titres à grande capitalisation, comme ceux d'Empire Co. Ltd., de la Société Financière Manuvie, de Nutrien Ltd. et de la Banque Royale du Canada, en faveur de titres à faible capitalisation, comme ceux de Dye & Durham, de Lightspeed POS Inc. et de StorageVault Canada Inc.

Au sein de la composante actions canadiennes de croissance du Fonds, la sélection des titres dans les secteurs des technologies de l'information et de l'industrie a défavorisé le rendement. Parmi les boulets du rendement, citons la sous-pondération des titres de Shopify Inc., de CAE Inc. et d'Air Canada. La position dans Shopify Inc. est celle qui a le plus plombé le rendement, puisque son titre a progressé de 178 % en 2020. La société du domaine de l'aérospatiale et de la défense CAE Inc. ainsi qu'Air Canada ont miné le rendement, car les sociétés cycliques et celles qui possèdent un levier d'exploitation dans le cadre de la reprise économique ont mieux fait.

La sélection de titres, en particulier dans les secteurs des matériaux et de l'immobilier, a favorisé le rendement dans la composante actions canadiennes de croissance. Une importante sous-pondération dans le secteur de l'énergie et une forte surpondération dans le secteur des technologies de l'information ont également avantagé le rendement. Parmi les principaux facteurs du rendement, mentionnons la surpondération de Real Matters Inc. et la sous-pondération d'Open Text Corp. Real Matters, une société de services immobiliers, a contribué au rendement en raison de la baisse des taux d'intérêt. La société de logiciels Open Text a été favorable au rendement, car le secteur des technologies de l'information est celui qui a le mieux fait en 2020.

CC&L a ajouté une position dans Capstone Mining Corp. à la composante actions canadiennes de croissance en raison de ses caractéristiques factorielles, tandis que les titres d'Alacer Gold Corp. ont été éliminés pour la même raison. La position existante de la composante dans BCE Inc. a été accrue et celle dans iA Groupe financier a été réduite compte tenu des perspectives de CC&L pour ces sociétés.

Dans la composante actions canadiennes de valeur du Fonds (jusqu'au 31 août), la sélection des titres dans les secteurs des matériaux et des services financiers a freiné le rendement, tout comme

une sous-pondération importante dans le secteur des technologies de l'information. Parmi les facteurs qui ont nui au rendement, mentionnons les positions sous-pondérées dans les titres de Shopify et de la Banque de Montréal ainsi que la surpondération dans les titres Cenovus Energy Inc. Shopify a inscrit un rendement supérieur en raison de la croissance du commerce électronique pendant la pandémie, tandis que la Banque de Montréal a profité d'une reprise rapide du crédit. Cenovus a souffert de la forte baisse du prix du pétrole.

La sélection des titres dans les secteurs des services publics et des services de communications a avantage le rendement de la composante actions canadiennes de valeur (jusqu'au 31 août), tout comme une légère sous-pondération dans le secteur des soins de santé. Au nombre des piliers du rendement, mentionnons la surpondération dans les titres de Brookfield Renewable Partners L.P., de WSP Global Inc. et de Constellation Software Inc. Brookfield Renewable a tiré avantage des avancées mondiales en ce qui a trait aux politiques en matière d'énergie propre. WSP a réalisé une acquisition relative dans le secteur de l'ingénierie environnementale. Constellation Software a présenté des résultats résilients malgré la pandémie.

Dans la composante actions canadiennes de base optimisées du Fonds (jusqu'au 31 août), une surpondération modérée dans le secteur de l'immobilier et une sous-pondération dans le secteur des matériaux ont pesé sur le rendement. Parmi les facteurs ayant freiné le rendement, mentionnons une surpondération dans les titres de Home Capital Group Inc. et d'Air Canada ainsi qu'une sous-pondération dans les titres de Wheaton Precious Metals Corp. Le cours de l'action de Home Capital a reculé à la suite de la décision prise par l'ensemble du secteur d'autoriser le report des prêts hypothécaires compte tenu du chômage lié à la pandémie. Les actions d'Air Canada se sont repliées compte tenu de la forte baisse du trafic aérien au cours de la période, et GACI a liquidé sa position. Le titre de Wheaton a dégagé un rendement supérieur en réaction à la hausse du prix de l'or.

Une légère surpondération dans les titres du secteur des services publics et une sous-pondération modérée dans les titres du secteur de la consommation discrétionnaire ont favorisé le rendement de la composante actions canadiennes de base optimisées (jusqu'au 31 août). Parmi les titres qui ont contribué au rendement figurent ceux de Newmont Corp., de Northland Power Inc. et de Cargojet Inc. Newmont a profité de la hausse du prix de l'or, tandis que Northland a tiré parti du dynamisme continu de l'énergie renouvelable. Cargojet a fait bonne figure en raison de l'accroissement du magasinage en ligne pendant la pandémie et de sa relation de plus en plus étroite avec Amazon.com Inc.

Dans la composante actions canadiennes de croissance à prix raisonnable du Fonds (jusqu'au 31 août), une importante sous-pondération dans le secteur des matériaux a nui au rendement. Parmi les facteurs ayant freiné le rendement, mentionnons une légère sous-pondération dans Ballard Power Systems Inc. et la surpondération de Methanex Corp. et de Crescent Point Energy Corp. Ballard a profité de son exposition à l'énergie propre. Les actions de Methanex ont reculé du fait de la baisse de la demande de méthanol et

des fermetures temporaires d'usines liées à la COVID-19. Crescent Point a réduit son dividende et a reporté le rachat de ses actions.

La sélection de titres dans les secteurs des technologies de l'information, de l'immobilier et de l'énergie a contribué au rendement de la composante actions canadiennes de croissance à prix raisonnable (jusqu'au 31 août). Une forte surpondération dans le secteur des technologies de l'information a également favorisé le rendement. Parmi les piliers du rendement, mentionnons Shopify, Cargojet et Pan American Silver Corp. Shopify et Pan American ont enregistré de solides résultats financiers, tandis que Shopify et Cargojet ont profité de la croissance du commerce électronique.

Dans la composante actions canadiennes de valeur traditionnelle du Fonds (jusqu'au 31 août), la sélection des titres dans les secteurs de l'énergie et des matériaux a freiné le rendement, tout comme une légère surpondération dans le secteur de l'énergie. Parmi les titres qui ont miné le rendement, on retrouve ceux de Canfor Pulp Products Inc., d'Intertape Polymer Group Inc. et de Total Energy Services Inc. Le cours de l'action de Canfor a reculé en raison de la faiblesse des prix de la pâte. Intertape et Total Energy ont toutes deux été confrontées à une réduction de la demande.

La sélection des titres dans les secteurs des services financiers et des biens de consommation de base ainsi qu'une importante sous-pondération dans le secteur des services financiers ont avantage le rendement de la composante actions canadiennes de valeur traditionnelle (jusqu'au 31 août). Parmi les principaux titres ayant contribué au rendement, mentionnons Uranium Participation Corp., Groupe Canaccord Genuity Inc. et ShawCor Ltd. Les problèmes d'approvisionnement ont entraîné une hausse des prix de l'uranium, au profit d'Uranium Participation. Canaccord a profité de la bonne tenue des marchés financiers. Le titre de ShawCor a été ajouté en mars à un prix réduit, et s'est apprécié après avoir bénéficié d'un allègement de la part des prêteurs.

Le taux de rotation plus élevé du Fonds est attribuable aux ajustements apportés au portefeuille résultant du changement de sous-conseiller en valeurs au cours de la période.

Événements récents

Depuis le 1^{er} septembre 2020, GACI fournit directement des services de gestion de placements à une partie plus importante du Fonds, en remplacement de FGP. CC&L continue d'agir comme sous-conseiller en valeurs du Fonds.

La composition du Comité d'examen indépendant (désigné le CEI) a changé. Don Hunter et Merle Kriss ont pris leur retraite le 26 avril 2020. David Forster et Deborah Leckman ont été nommés membres du CEI le 27 avril 2020. Marcia Lewis Brown a été nommée présidente le 1^{er} avril 2020.

La propagation à l'échelle internationale de la COVID-19 a entraîné un ralentissement important de l'économie mondiale et une volatilité des marchés des capitaux. La pandémie de COVID-19 pourrait avoir une incidence négative sur les marchés mondiaux et le rendement du Fonds.

Opérations entre parties liées

Les rôles et responsabilités de la Banque Canadienne Impériale de Commerce (désignée la *Banque CIBC*) et des membres de son groupe, en ce qui a trait au Fonds, se résument comme suit et sont assortis des frais et honoraires (collectivement les *frais*) décrits ci-après.

Gestionnaire

La Banque CIBC est le gestionnaire du Fonds (désigné le *gestionnaire*). La Banque CIBC reçoit des frais de gestion à l'égard des activités et de l'exploitation quotidiennes du Fonds, calculés selon la valeur liquidative du Fonds, tel que décrit à la section *Frais de gestion*.

Fiduciaire

La Compagnie Trust CIBC (désignée la *Trust CIBC*), filiale en propriété exclusive de la Banque CIBC, est le fiduciaire (désigné le *fiduciaire*) du Fonds. Le fiduciaire est le titulaire des biens (liquidités et titres) du Fonds pour le compte des porteurs de parts.

Conseiller en valeurs

Le conseiller en valeurs fournit des services de conseil en placement et de gestion de portefeuille au Fonds ou prend des dispositions pour la prestation de ces services. GACI, filiale en propriété exclusive de la Banque CIBC, est le conseiller en valeurs du Fonds.

Gestionnaires discrétionnaires

En date du présent rapport, les parts du Fonds sont offertes par l'entremise de services discrétionnaires de gestion de placements assurés par certaines filiales de la Banque CIBC (collectivement, désignés les *gestionnaires discrétionnaires*). Ces gestionnaires discrétionnaires peuvent comprendre Trust CIBC et GACI. Les gestionnaires discrétionnaires prennent des dispositions pour acheter, convertir, échanger et racheter les parts du Fonds pour le compte de leurs clients ayant conclu des conventions discrétionnaires de gestion de placements avec un des gestionnaires discrétionnaires. Les gestionnaires discrétionnaires sont les porteurs de parts inscrits du Fonds et reçoivent, à ce titre, tous les documents à l'intention des porteurs de parts et ont le droit d'exercer tous les droits de vote que leur confèrent les procurations données relativement aux parts du Fonds. Les parts du Fonds sont également offertes aux investisseurs relativement à certains produits offerts par des courtiers membres du groupe conformément aux modalités des conventions de compte régissant ces produits. Il n'existe aucune entente de rémunération avec ces courtiers relativement à la vente de parts du Fonds. Cependant, Trust CIBC reçoit des honoraires de ses clients en leur offrant des services de gestion discrétionnaires et peut verser, de ces honoraires, des honoraires aux courtiers membres du groupe et aux autres membres du groupe CIBC pour les services qu'ils ont rendus relativement aux comptes discrétionnaires de gestion de placements des clients, lesquels peuvent détenir des parts du Fonds.

La Banque CIBC reçoit des rétributions de Trust CIBC pour les services des conseillers CIBC qui aident les épargnants à ouvrir des comptes discrétionnaires de gestion de placements lorsque Trust CIBC agit en tant que gestionnaire discrétionnaire et pour agir à titre de directeur relationnel pour les épargnants. La Banque CIBC est responsable de la rémunération de ses conseillers et peut les payer à

même ces honoraires. De plus amples détails sur l'entente intervenue entre la Banque CIBC et Trust CIBC figurent dans la convention discrétionnaire de gestion de placements intervenue entre Trust CIBC et les épargnants. GACI reçoit des rétributions de ses clients pour les comptes discrétionnaires de gestion de placements, lesquels peuvent comprendre des parts du Fonds, et peut verser une partie de ces rétributions à ses conseillers en placements.

Ententes et rabais de courtage

Le conseiller en valeurs et tout sous-conseiller prennent des décisions, notamment sur la sélection des marchés et des courtiers ainsi que sur la négociation des commissions, en ce qui a trait à l'acquisition et à la vente de titres en portefeuille, de certains produits dérivés et à l'exécution des opérations sur portefeuille. Les activités de courtage peuvent être attribuées par le conseiller en valeurs et tout sous-conseiller à Marchés mondiaux CIBC inc. (désignés les *MM CIBC*) et à CIBC World Markets Corp., toutes deux filiales de la Banque CIBC. MM CIBC et CIBC World Markets Corp. peuvent aussi réaliser des marges à la vente de titres à revenu fixe et d'autres titres et de certains produits dérivés au Fonds. La marge correspond à l'écart entre les cours vendeur et acheteur d'un titre dans un marché donné, en ce qui a trait à l'exécution des opérations sur portefeuille. Elle varie selon divers facteurs, comme le type et la liquidité du titre.

Les courtiers, y compris MM CIBC et CIBC World Markets Corp., peuvent fournir des biens et des services, autres que ceux relatifs à l'exécution d'ordres au conseiller en valeurs et à tout sous-conseiller en contrepartie partielle du traitement des opérations de courtage par leur entremise (désignés, dans l'industrie, rabais de courtage). Ces biens et services sont payés à même une tranche des commissions de courtage, aident le conseiller en valeurs et tout sous-conseiller à prendre des décisions en matière de placement pour le Fonds ou sont liés directement à l'exécution des opérations sur portefeuille au nom du Fonds. Comme le prévoient les conventions des sous-conseillers, ces rabais de courtage sont conformes aux lois applicables.

En outre, le gestionnaire peut signer des ententes de récupération de la commission avec certains courtiers à l'égard du Fonds. Toute commission récupérée est versée au Fonds.

Au cours de la période, des commissions de courtage et d'autres frais totalisant 671 217 \$ ont été versés par le Fonds à MM CIBC, et aucune commission de courtage ni aucuns autres frais n'ont été versés à CIBC World Markets Corp. Les marges associées aux titres à revenu fixe et à d'autres titres ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne peuvent être incluses dans le calcul de ces montants.

Opérations du Fonds

Le Fonds peut conclure une ou plusieurs des opérations suivantes (désignées les *opérations entre parties liées*) en se fondant sur les instructions permanentes émises par le CEI :

- investir dans des titres de participation de la Banque CIBC ou d'émetteurs liés à un sous-conseiller ou détenir ces titres;
- investir dans des titres de créance non négociés en Bourse de la Banque CIBC ou d'un émetteur lié, dont la durée jusqu'à l'échéance

est de 365 jours ou plus, émis dans le cadre d'un placement initial ou achetés sur le marché secondaire, ou détenir de tels titres;

- investir dans des titres d'emprunt de la Banque CIBC ou d'émetteurs liés à un sous-conseiller qui ont été achetés sur le marché secondaire ou détenir de tels titres;
- faire un placement dans les titres d'un émetteur lorsque MM CIBC, CIBC World Markets Corp. ou tout membre du groupe de la Banque CIBC (désigné le *courtier lié*) agit à titre de preneur ferme au cours du placement des titres ou en tout temps au cours de la période de 60 jours suivant la fin du placement de ceux-ci (dans le cas d'un « placement privé », en conformité avec la dispense relative aux placements privés accordée par les autorités canadiennes en valeurs mobilières et les politiques et procédures portant sur ces placements);
- conclure avec un courtier lié, lorsque celui-ci agit à titre de mandant, des opérations d'achat ou de vente de titres de capitaux propres ou de créance;
- conclure des opérations sur devises et sur instruments dérivés liés à des devises dans lesquelles la contrepartie est un courtier lié;
- conclure des opérations d'achat ou de vente de titres avec un autre fonds de placement ou un compte sous gestion géré par le gestionnaire ou un des membres de son groupe;
- effectuer des transferts en nature en recevant des titres d'un compte sous gestion ou d'un autre fonds de placement gérés par le gestionnaire ou par un membre de son groupe ou en livrant des titres à ce compte ou à ce fonds de placement relativement à l'achat ou au rachat de parts du Fonds, sous réserve de certaines conditions.

Le CEI examine au moins une fois par année les opérations entre parties liées à l'égard desquelles il a émis des instructions permanentes. Le CEI est tenu d'aviser les autorités canadiennes en valeurs mobilières, après qu'une question a été soumise à son attention par le gestionnaire, s'il juge qu'une décision de placement n'a pas été prise en conformité avec les conditions imposées par la législation en valeurs mobilières ou par le CEI à l'égard de toute opération entre parties liées nécessitant son approbation.

Dépositaire

La Compagnie Trust CIBC Mellon est le dépositaire du Fonds (désigné le *dépositaire*). Le dépositaire détient la totalité des liquidités et des titres du Fonds et s'assure que ces actifs sont conservés séparément des autres liquidités ou titres qu'il peut détenir. Le dépositaire fournit également d'autres services au Fonds, y compris la tenue des dossiers et le traitement des opérations de change. Le dépositaire peut retenir les services de sous-dépositaires pour les Fonds. Les frais et les marges pour les services rendus par le dépositaire et directement liés à l'exécution des opérations sur portefeuille initiées par GACI à titre de conseiller en valeurs sont payés par GACI ou par le courtier ou les courtiers, à la demande de GACI, jusqu'à concurrence du montant des crédits découlant des rabais de courtage issus des activités de négociation de GACI au nom des Fonds au cours du mois en question. Tous les autres frais et marges découlant des services rendus par le dépositaire sont payés par le gestionnaire et recouverts auprès du

Fonds. La Banque CIBC détient une participation de 50 % dans le dépositaire.

Fournisseur de services

La Société de services de titres mondiaux CIBC Mellon (désignée la *STM CIBC*) fournit certains services au Fonds, y compris des services de prêt de titres, de comptabilité, d'information financière et d'évaluation de portefeuille. Les frais pour ces services sont payés par le gestionnaire et recouverts auprès du Fonds. La Banque CIBC détient indirectement une participation de 50 % dans STM CIBC.

Faits saillants financiers

Les tableaux ci-dessous présentent les principales informations financières sur le Fonds et ont pour objet de vous aider à mieux comprendre le rendement financier du Fonds pour les périodes closes les 31 décembre.

Actif net par part¹ du Fonds – parts de catégorie A

	2020	2019	2018	2017	2016
Actif net au début de la période	25,11 \$	21,07 \$	24,89 \$	24,36 \$	20,93 \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :					
Total des produits	0,71 \$	0,70 \$	0,69 \$	0,67 \$	0,64 \$
Total des charges	(0,07)	(0,07)	(0,07)	(0,08)	(0,07)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	(0,66)	0,32	0,31	1,51	0,73
Profits latents (pertes latentes) pour la période	1,26	3,72	(3,78)	0,31	3,05
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	1,24 \$	4,67 \$	(2,85) \$	2,41 \$	4,35 \$
Distributions :					
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,01 \$	0,01 \$	– \$	– \$	0,02 \$
Des dividendes	0,65	0,66	0,62	0,60	0,60
Des gains en capital	–	–	0,40	1,25	0,26
Remboursement de capital	–	–	–	–	–
Total des distributions³	0,66 \$	0,67 \$	1,02 \$	1,85 \$	0,88 \$
Actif net à la fin de la période	25,42 \$	25,11 \$	21,07 \$	24,89 \$	24,36 \$

¹ Cette information est tirée des états financiers annuels audités du Fonds.

² L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. Le total de l'augmentation ou de la diminution liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

³ Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, ou les deux.

Ratios et données supplémentaires – parts de catégorie A

	2020	2019	2018	2017	2016
Valeur liquidative totale (en milliers)⁴	3 819 540 \$	3 520 225 \$	2 887 014 \$	3 067 890 \$	2 654 811 \$
Nombre de parts en circulation⁴	150 240 434	140 192 990	137 002 073	123 244 911	108 984 305
Ratio des frais de gestion⁵	0,17 %	0,17 %	0,17 %	0,17 %	0,17 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge⁶	0,30 %	0,30 %	0,30 %	0,30 %	0,31 %
Ratio des frais d'opération⁷	0,12 %	0,12 %	0,10 %	0,15 %	0,13 %
Taux de rotation du portefeuille⁸	112,87 %	81,37 %	47,19 %	82,56 %	68,47 %
Valeur liquidative par part	25,42 \$	25,11 \$	21,07 \$	24,89 \$	24,36 \$

⁴ L'information est présentée au 31 décembre de toute période indiquée.

⁵ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du Fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une catégorie de parts ou imputées à une catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période.

⁶ La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts.

⁷ Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération.

⁸ Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Frais de gestion

Le Fonds paie à la Banque CIBC, directement ou indirectement, des frais de gestion annuels pour couvrir les coûts liés à la gestion du Fonds. Ces frais de gestion sont fondés sur la valeur liquidative du Fonds, calculés quotidiennement et versés mensuellement. Les frais de gestion sont payés à la Banque CIBC en contrepartie de la prestation de services de gestion, de placement et de conseil liés aux portefeuilles ou de dispositions prises pour la prestation de ces services. Les frais de publicité et de promotion, les charges indirectes, les commissions de suivi et les frais payés au(x) sous-conseiller(s) en valeurs sont prélevés par la Banque CIBC sur les frais de gestion reçus du Fonds. Le Fonds est tenu de payer les taxes et impôts applicables aux frais de gestion versés à la Banque CIBC. Veuillez vous reporter au prospectus simplifié pour connaître le montant des frais de gestion annuels.

Pour la période close le 31 décembre 2020, la totalité des frais de gestion obtenus du Fonds était attribuable aux charges indirectes, aux services de conseil en matière de placement et au profit.

Rendement passé

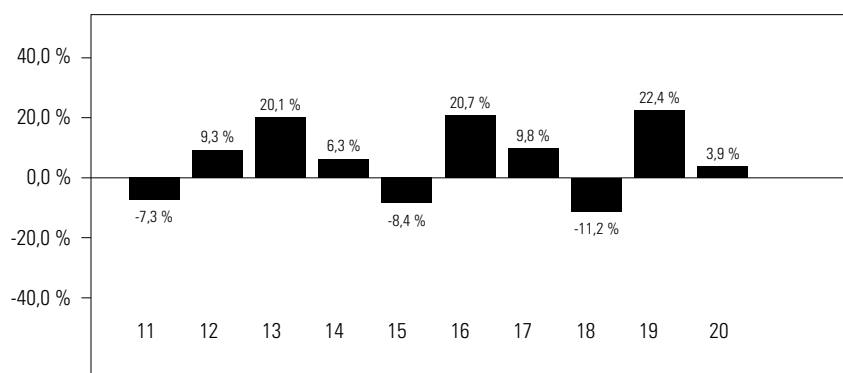
Les données sur le rendement tiennent compte du réinvestissement des distributions seulement et non des frais d'acquisition, de rachat, de placement ni d'autres frais optionnels payables par un porteur de parts qui auraient fait diminuer les rendements. Le rendement passé d'un fonds n'est pas nécessairement représentatif de son rendement futur.

Les rendements du Fonds tiennent compte des frais et des charges. Se reporter à la section *Faits saillants financiers* pour connaître le ratio des frais de gestion.

Rendements annuels

Le diagramme à barres ci-dessous donne le rendement annuel du Fonds pour les périodes présentées et illustre comment le rendement varie d'une période à l'autre. Ce diagramme indique en pourcentage quelle aurait été la variation, à la hausse ou à la baisse, au 31 décembre de l'exercice, d'un placement effectué le 1^{er} janvier, à moins d'indication contraire.

Parts de catégorie A



Rendements composés annuels

Le tableau suivant montre le rendement composé annuel de chaque catégorie de parts du Fonds pour chacune des périodes indiquées ayant pris fin le 31 décembre 2020. Le rendement total composé annuel est également comparé aux indices de référence du Fonds.

Au cours de la période l'indice mixte du Fonds a été supprimé. L'indice de référence principal actuel rend mieux compte de la position du Fonds.

L'indice de référence principal du Fonds est l'indice composé S&P/TSX.

L'indice mixte précédent du Fonds (désigné l'*indice mixte précédent*) était composé de ce qui suit :

- 90 % de l'indice composé S&P/TSX
- 10 % de l'indice des titres à petite capitalisation S&P/TSX

Fonds commun d'actions canadiennes Impérial

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis le début ou des activités	Date de début des activités
Parts de catégorie A	3,9 %	4,1 %	8,4 %	5,9 %		15 octobre 1998
Indice composé S&P/TSX	5,6 %	5,7 %	9,3 %	5,7 %		
Indice mixte précédent	6,6 %	5,5 %	9,3 %	5,4 %		

L'indice composé S&P/TSX se veut représentatif du marché boursier canadien et englobe les plus grandes sociétés cotées à la Bourse de Toronto.

L'indice des titres à petite capitalisation S&P/TSX se veut représentatif du marché des actions à faible capitalisation du Canada et englobe des actions ordinaires et des parts de fiducie de revenu.

Une analyse du rendement relatif du Fonds par rapport à son indice de référence est présentée dans les *Résultats d'exploitation*.

Aperçu du portefeuille de placements (au 31 décembre 2020)

L'aperçu du portefeuille de placements pourrait changer en raison des opérations courantes dans le portefeuille du fonds de placement. Vous pouvez obtenir une mise à jour trimestrielle en consultant le site www.cibc.com/fondsmutuels. Le tableau Principales positions présente les 25 principales positions du fonds. Dans le cas d'un fonds comportant moins de 25 positions, toutes les positions sont indiquées. Le total de la trésorerie et des équivalents de trésorerie correspond à une seule position.

Répartition du portefeuille	% de la valeur liquidative	Principales positions	% de la valeur liquidative
Services financiers	28,9	Shopify Inc., catégorie A	6,2
Matériaux	13,7	Banque Royale du Canada	5,7
Industrie	12,4	Banque Toronto-Dominion (La)	5,4
Technologies de l'information	11,1	Enbridge Inc.	3,6
Énergie	9,8	Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	3,2
Services publics	5,2	Chemin de fer Canadien Pacifique Limitée	3,2
Consommation discrétionnaire	4,4	Brookfield Asset Management Inc., catégorie A	2,6
Services de communications	4,2	Trésorerie et équivalents de trésorerie	2,4
Immobilier	4,2	La Banque de Nouvelle-Écosse	2,3
Biens de consommation de base	3,5	Banque de Montréal	2,3
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2,4	Société aurifère Barrick	2,1
Soins de santé	0,2	Alimentation Couche-Tard Inc., catégorie B	1,9
		Banque Canadienne Impériale de Commerce	1,9
		Banque Nationale du Canada	1,8
		Constellation Software Inc.	1,5
		TELUS Corp.	1,5
		First Quantum Minerals Ltd.	1,5
		Corporation TC Énergie	1,5
		Dye & Durham Ltd.	1,3
		BCE Inc.	1,2
		Magna International Inc.	1,2
		Intact Corporation financière	1,2
		Northland Power Inc.	1,2
		Kirkland Lake Gold Ltd.	1,2
		FPI Granite	1,1

Note sur les énoncés prospectifs

Le rapport de la direction sur le rendement du fonds peut renfermer des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs incluent des déclarations qui sont de nature prédictive, qui dépendent d'événements ou de situations futurs ou qui y renvoient ou qui incluent des termes comme « s'attend », « prévoit », « compte », « planifie », « croit », « estime » et autres expressions similaires. En outre, toute déclaration qui pourrait être faite sur le rendement futur, les stratégies ou les perspectives et la prise de mesures futures possibles par le fonds, constitue également un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs ne garantissent pas le rendement futur. Ces énoncés comportent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les réalisations et les résultats réels du fonds diffèrent sensiblement de ceux décrits explicitement ou implicitement par ces énoncés. Ces facteurs comprennent, entre autres, la situation économique générale, la conjoncture du marché et des affaires, les fluctuations du cours des titres, des taux d'intérêt et des taux de change, les modifications apportées à la réglementation gouvernementale et les catastrophes.

La liste susmentionnée de facteurs importants susceptibles d'influer sur les résultats futurs n'est pas exhaustive. Avant de prendre toute décision de placement, le lecteur est également incité à examiner attentivement ces facteurs ainsi que d'autres facteurs. La Banque CIBC ne se considère pas tenue de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs, que ce soit par suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement, avant la publication du prochain rapport de la direction sur le rendement du fonds, et elle rejette toute responsabilité à cet égard.

Fonds communs Impérial

**Portefeuilles axés sur la production de
revenu**

Banque CIBC

Brookfield Place, 161 Bay Street, 22nd Floor
Toronto (Ontario)
M5J 2S1

1-888-357-8777

Site Web

www.cibc.com/fondsmutuels

